

Mention d'honneur

Rachel Desrosiers, *directrice du Bulletin*

Dans l'histoire relativement courte de l'Association des professeures et professeurs retraités de l'Université du Québec à Montréal, l'année 2004 sera, parmi certaines autres, « un grand cru » qui se démarque comme une année de *relance*. La valeur de toute association dépend, d'une part, du dynamisme de son administration et, d'autre part, de l'engagement de ses membres et de l'excellence de leurs réalisations. Conscient de l'importance que revêt tout geste de reconnaissance dans l'affirmation de la fierté qui crée la solidarité, le conseil d'administration de l'APR a donc jugé important de reconnaître de façon officielle et concrète les réalisations et les engagements de ses membres par la création de la **Mention d'honneur de l'APR-UQAM**.

Dorénavant, une mention d'honneur sera décernée annuellement à une ou un professeur retraité de l'UQAM dont la production a été exceptionnelle dans l'une ou l'autre des sphères d'activité suivantes : intellectuelle, artistique, administrative et sociale. La personne à qui la mention d'honneur 2004 sera attribuée a été sélectionnée par un jury composé de Yvon Pageau (président), Denise Daoust et Jean-Marc Tousignant. Le choix du jury a été entériné par le conseil d'administration lors de sa réunion de mars 2004. Les professeures et professeurs mis en nomination cette année sont celles et ceux dont les noms apparaissent dans les numéros 21, 22, 23, 24 et 25 du bulletin *Pour la suite du monde* à la rubrique **Le petit salon illustre de l'APR**.

Critères pour l'attribution de la *Mention d'honneur* :

- rayonnement local, régional, provincial, national ou international de l'œuvre (rayonnement local : 1 point, rayonnement international 5 points) ;
- originalité de l'œuvre (5 points) ;
- carrière (5 points) ;
- autres critères.

suite à la page 2

26
mai 2004

sommaire

Mention d'honneur <i>Rachel Desrosiers</i>	1
<i>In memoriam</i> : Marcel Bellerive <i>Jacques Albert Wallot</i>	2
Conservation et valorisation du patrimoine uqamien <i>Suzanne Lemerise</i>	3
L'embonpoint et les glucides <i>Daniel Vocelle</i>	4
La Griffonnée (2) <i>Jean-Guy Sabourin</i>	6
Reconnaissance et honneurs <i>Rachel Desrosiers</i>	8
Documents pour la réunion statutaire 2004	
Rapport du président	11
Rapport du secrétaire	12
Rapport du trésorier et registraire	13
Bilan des activités 2003-2004	17
Rapport de la directrice du Bulletin	19
L'aide pédagogique (C.A.P.É.)	19
Procès-verbal de la réunion statutaire du 21 mai 2003	20



Pour les fins de son évaluation, le jury a reconnu les productions et témoignages suivants :

- livres
- films
- oeuvres musicales
- expositions rétrospectives de créations artistiques
- organisation d'événements scientifiques ou culturels
- reconnaissances (prix, honneurs et médailles)
- articles dans le bulletin de l'APR-UQAM *Pour la suite du monde*.

La première *Mention d'honneur de l'APR-UQAM* sera attribuée à l'occasion de la réunion statutaire annuelle de l'assemblée générale, le 19 mai prochain.

In memoriam

Marcel Bellerive

::: Jacques Albert Wallot

Nous avons tous appris avec beaucoup de tristesse le décès récent de l'artiste montréalais Marcel Bellerive.

Pendant qu'il enseignait au secondaire, il a accueilli plusieurs stagiaires en arts visuels de l'UQAM. Devenu chargé de cours à l'UQAM, Marcel Bellerive a enseigné en création et a côtoyé plusieurs d'entre nous pendant de nombreuses années.

Dans sa pratique artistique, il a œuvré en peinture, gravure et sculpture. Ses travaux furent exposés dans de nombreuses galeries d'art, dont les galeries *Libre, Delrue, Treize, Martal* de Montréal et *Dresdnere* de Toronto. Ses travaux ont fait l'objet de nombreux articles dans les journaux et périodiques spécialisés et furent d'ailleurs reconnus par divers organismes gouvernementaux, tandis que ses œuvres font partie de plusieurs collections muséales.

Il fut également impliqué dans certains événements artistiques, dont *L'art dans la rue*, ainsi que *Imprimer la rue*, ce dernier événement faisant partie d'une intervention de la Société des artistes professionnels du Québec à New York.

Comme artiste, il a souvent eu recours à des techniques mixtes dans ses productions. Ses images étaient conditionnées par la technique, mais nous connaissons bien également son intérêt pour les surprises du regard. À propos de Bellerive, Gilles Daignault a d'ailleurs utilisé l'expression « l'envers et l'endroit de la figuration ».

Au plan humain, les rapports empathiques qu'il a établis avec ses collègues et ses étudiants et étudiantes ont fait de lui un collègue et un professeur apprécié de tous.



Association des professeures et professeurs retraités de l'Université du Québec à Montréal

Conseil d'administration 2003-2004

<i>Président</i>	André Bergeron <i>president@apr-uqam.org</i>
<i>Vice-présidente</i>	Rachel Desrosiers
<i>Secrétaire</i>	Gilles Thérien
<i>Trésorier</i>	Roch Meynard Geneviève Delmas-Patterson Louise Dupuy-Walker Renée Legris

Bulletin *Pour la suite du monde*

Directrice Rachel Desrosiers
bulletin@apr-uqam.org / 450-671-8044

Adresse postale

APR-UQAM
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, succ. Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8

Secrétariat (sans permanence)

Bureau V-6130, pav. Sainte-Catherine
Université du Québec à Montréal

Téléphone (répondeur seulement) : 514-987-3605

Site Web : <http://www.apr-uqam.org>

Adresses courriel : activites@apr-uqam.org
registraire@apr-uqam.org
webmestre@apr-uqam.org

Conservation et valorisation du patrimoine uqamien

::: Suzanne Lemerise

Les collègues retraités ont pu lire récemment dans le bulletin *Pour la suite du monde* de février 2004 l'article de Michel Allard nous annonçant l'excellente nouvelle de la fondation à l'UQAM d'un Musée national de l'Éducation.¹ De même, le 5 avril suivant, le journal *L'UQAM* publiait un article annonçant la création d'un Institut du patrimoine.² Cet Institut et ce Musée permettront peut-être de faire revivre ou de réanimer le comité de la valorisation du patrimoine uqamien mis sur pied en l'an 2000 par un petit groupe de professeurs retraités. Ce comité avait reçu l'aval du conseil d'administration, qui souhaitait vivement son implantation.

Le nouveau comité a d'abord procédé à la définition de son mandat, de ses objectifs et de ses modes de fonctionnement ; ensuite, des démarches préliminaires ont été effectuées pour identifier les diverses dimensions du patrimoine uqamien. Pour ce faire, le comité a rencontré les responsables de différents services : immeubles et équipements, archives, galerie de l'UQAM et bibliothèque des arts. Enfin, quelques actions à entreprendre ont été délimitées en comptant sur la participation des professeurs retraités.

Cette dernière étape n'a pu être menée à bien, car il existe des limites inhérentes à l'action des retraités bénévoles, qui veulent bien planifier, mais qui ne peuvent ni ne veulent entrer dans des activités quotidiennes ponctuelles, d'autant plus qu'il y a dans ces divers services des employés réguliers. De plus, les tâches à entreprendre pour conserver et valoriser le patrimoine de l'UQAM sont trop vastes pour être assumées par des équipes de retraités. Il est néanmoins

important de poursuivre le travail du comité en recherchant d'autres pistes à explorer.

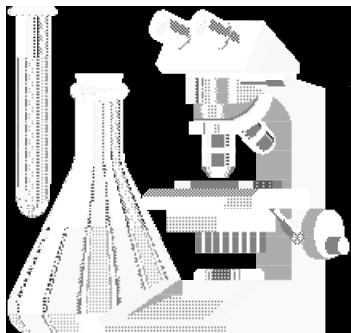
Le Comité de valorisation du patrimoine pourrait redéfinir son rôle en tenant compte de l'expérience acquise, et tout particulièrement mobiliser les instances sur toute question concernant le patrimoine uqamien, soit un rôle de planification, de conseil et de vigilance. Cela tourne autour de la nécessité pour l'UQAM de se doter d'une politique efficace de conservation et de valorisation de son patrimoine et de prévoir des moyens financiers idoines. On peut présumer que le futur Institut du patrimoine pourrait jouer un rôle déterminant à cet égard.

Une collaboration indéniable incombe à l'Institut du patrimoine : celle de faire appel aux professeurs et professeurs fondateurs de l'UQAM pour mettre en oeuvre une mémoire vivante dans la continuité de la publication de Claude Corbo intitulée : « Matériaux fragmentaires pour une histoire de l'UQAM ».³ Un beau projet à structurer auquel l'APR-UQAM aurait la responsabilité morale de participer.

¹ Allard, M., & Meunier, A. (2004, février). Sauvegarder notre mémoire collective : la création d'un musée de l'Éducation au sein de l'UQAM. *Pour la suite du monde*, 25, p. 14-15.

² Dufresne, A. (2004, 5 avril). Création prochaine de l'Institut du patrimoine. *L'UQAM*, p. 3.

³ Corbo, C. (1994). *Matériaux fragmentaires pour une histoire de l'UQAM*. Montréal : Éditions logiques.



L'embonpoint et les glucides

::: Daniel Vocelle

L'obésité est devenue endémique chez les personnes âgées : 62 % des hommes âgés de plus de 50 ans sont obèses ; chez les femmes, la proportion est de 75 %. Plusieurs facteurs expliquent l'augmentation de poids avec l'âge, mais la principale cause semble être le changement dans les habitudes de vie. Pour nous, retraités et retraités, cela devrait porter à réfléchir.

Pour contrer l'obésité, les services médicaux et autres préconisaient la diminution des portions alimentaires et une réduction importante dans l'ingestion de matières grasses. Or, depuis 20 ans, malgré une diminution de la proportion des corps gras dans l'alimentation, le nombre de personnes obèses s'est accru en Amérique de façon dramatique. Ce paradoxe s'explique par le fait que les gens ont remplacé le gras par le sucre, et le sucre est aussi calorique !

Une vérité à laquelle on ne peut échapper, c'est qu'une augmentation de poids intervient lorsque le gain calorique est plus grand que la perte calorique. La dépense calorique (ou énergétique) se fait de trois façons : l'organisme a besoin d'énergie (de carburant) pour se maintenir en vie, et cela représente généralement environ 70 % de l'énergie consommée quotidiennement. L'activité physique représente une autre dépense de l'ordre d'environ 20 %, et la dépense énergétique requise pour métaboliser les aliments ingérés (la thermogénèse) requiert le dernier 10 %. Sauter un repas n'est donc pas à conseiller !

Généralement, quand on veut perdre du poids, on pense à réduire la quantité de corps gras ingérés, étant donné que le tissu adipeux est formé de graisse. Cela est d'autant plus justifié que les graisses sont très caloriques. Toutefois, cela n'est pas suffisant, et en voici la raison. La graisse formée par notre organisme se loge dans des cellules appelées adipocytes. Les adipocytes servent à contenir les graisses sous la forme de triglycérides. On se souviendra que celles-ci sont des molécules formées à partir de glycérol ($\text{CH}_2\text{OHCHOHCH}_2\text{OH}$) et de trois acides gras. Or, le glycérol est produit par la transformation du glucose. Conclusion : la formation de graisse a aussi à voir avec la consommation de glucides (aussi appelés sucres).

Une personne prend de l'embonpoint de deux façons : soit que les adipocytes prennent du volume par l'apport de graisse, soit que le nombre d'adipocytes augmente. Il est connu que chez l'adulte le nombre d'adipocytes demeure constant, tandis que chez l'enfant, ce nombre augmente jusque vers l'âge de 15 ans. Il est donc particulièrement important de ne pas être obèse étant jeune, car on entrera alors dans l'âge adulte avec un nombre d'adipocytes élevé, ce qui rendra plus difficile encore la tâche de rester mince.

Où va donc le glucose ingéré ? Une partie du glucose sert à faire fonctionner le métabolisme de base, à soutenir l'activité physique et à la thermogénèse. Une autre partie est stockée sous la forme d'un polymère appelé glycogène, qui sert à fournir du glucose à l'organisme lorsque celui-ci en a besoin. En fait, environ 75 % du glucose utilisé par les différents métabolismes provient de la transformation du glycogène en glucose (processus appelé la glycogénolyse). Finalement, une autre partie du glucose sert à former les triglycérides. L'insuline joue un rôle majeur à ce niveau. La sécrétion d'insuline par le pancréas est nécessaire pour maintenir un niveau raisonnable de glucose dans le sang (la glycémie), mais elle aide également à l'absorption du glucose par les adipocytes et à la transformation du glucose en glycérol. L'insuline a un autre effet, qui consiste à inhiber un enzyme – une lipase – qui sert à dégrader les graisses (le processus s'appelle la lipolyse).

Il ressort donc que trop manger de sucre a pour conséquence, entre autres, de favoriser la lipogénèse (l'emmagasinement de glucose dans les adipocytes) et de maintenir une concentration élevée d'insuline dans le sang (ce qui a pour effet d'empêcher la dégradation des graisses). Les régimes d'amaigrissement qui préconisent la réduction des glucides dans l'alimentation s'appuient principalement sur la présence de ces deux mécanismes (parallèlement à la diminution du nombre de calories ingérées).

Dans ces régimes, il est recommandé d'éviter le plus possible l'ingestion de sucres dits simples et de préférer l'ingestion en quantité raisonnable de sucres complexes.

Un sucre simple est selon ces régimes un glucide que l'organisme digère sans difficulté. Cela revient à nommer, parmi les principaux glucides simples, le glucose, le fructose, le saccharose (appelé sucre de table et aussi sucrose) et le lactose. Les glucides complexes sont les différentes sortes d'amidon que l'on retrouve dans les pâtes, les pommes de terre, le maïs et dans tous les légumes. En fait, les glucides se retrouvent presque essentiellement dans le monde végétal, sauf évidemment pour le lait.

L'ingestion de glucides simples fait élever la glycémie de façon très rapide, et de là l'augmentation du taux d'insuline dans le sang. Les glucides complexes libéreront le glucose beaucoup plus lentement dans le sang (parce que le polymère doit être hydrolysé) et l'insuline pourra atteindre des niveaux sanguins moins élevés. Toutefois, manger en excès des glucides complexes favorisera la lipogenèse et son corollaire, l'embonpoint.

Ces régimes préconisent donc d'éviter les aliments sucrés, les jus de fruits très sucrés, la bière et les boissons gazeuses et d'éviter aussi de mettre du sucre (saccharose) dans les aliments préparés. Plus contraignant encore, ces régimes recommandent de réduire de beaucoup la consommation d'aliments contenant des glucides complexes, comme par exemple certaines pâtes (macaroni, lasagne) ainsi que les pommes de terre pilées et frites.

Il faut donc bien connaître la quantité de glucides contenue dans les aliments que nous mangeons. Mais ce n'est pas si facile. Heureusement, des indices glycémiques ont été mis au point pour éclairer les choix à faire dans la gestion d'une saine alimentation. Ces indices prennent le glucose comme base (=100), et tous les aliments sont corrélés sur cette base. L'indice glycémique mesure le taux sanguin de glucose deux à trois heures après l'ingestion d'un aliment. En fait, cet indice indique à quelle vitesse un glucide se transforme en glucose dans l'organisme. Un indice glycémique élevé signifie que les glucides contenus dans l'aliment sont rapidement absorbés par l'organisme. Cet indice définit davantage la nature des glucides que leur quantité dans l'aliment. Toutefois, un problème surgit très rapidement : un aliment peut avoir un indice glycémique très élevé mais contenir en fait peu de glucides par portion normale ingérée. Aussi, pour tenir compte de ce fait, une autre échelle a été élaborée à partir de l'indice glycémique. Cette nouvelle échelle porte sur la charge glycémique et est calculée en multipliant l'indice glycémique par la quantité de glucides (en grammes) dans une portion dite standard. Prenons l'exemple classique du melon d'eau. Ce dernier contient des glucides simples, donc très digestibles, et son indice glycémique est par conséquent élevé, soit 72. Par contre, le melon d'eau contient *peu* de glucides, et une tranche d'environ 120 g aura une charge glycémique de 4. La connaissance de ces deux échelles devient plus importante encore pour la personne qui souffre de diabète. L'*indice glycémique* est considéré élevé pour des valeurs de plus de 70, moyen pour des valeurs comprises entre 55 et 70, et faible pour des valeurs inférieures à 55. La *charge glycémique* est élevée pour des valeurs supérieures à 20, moyenne entre 10 et 20, et faible pour des valeurs inférieures à 10. Des deux échelles, celle de la charge glycémique est la plus intéressante.

Charge glycémique	Indice glycémique	
	Faible	De moyen à élevé
Faible	Pommes, oranges, pêches, poires, fraises; maïs sucré, carottes, raisins, petits pois	Betteraves, cantaloups, ananas, melon d'eau, pain de blé entier, sucre de table
Moyenne		Pommes de terre nouvelles, riz sauvage, pain blanc, certaines céréales (excluant les flocons de maïs)
Élevée	Presque toutes les pâtes	Riz blanc, pommes de terre, flocons de maïs

Qu'en est-il des bières ?

Les bières standard contiennent de 11 à 17 g de glucides par bouteille de 341 ml et fournissent de 130 à 145 calories. Les bières dites légères (comme la 0,5) possèdent de 6 à 9 g de glucides et 110 calories.

Les nouvelles bières faibles en glucides, comme la *Sterling* de Labatt ou la *Clear* de Sleeman, n'ont que 2,5 g de glucides et un apport énergétique de 88 calories.

En conclusion : pour maigrir, il faut diminuer les portions d'aliments et privilégier les aliments faibles en gras et ceux qui ont des charges et des indices glycémiques de faible à moyen en se rappelant une vérité incontournable : une dépense énergétique plus grande que l'apport calorique engendrera une diminution de poids, tandis que le contraire entraînera une augmentation de poids.

Nouvelles et notes de voyage

La Griffonnée (2)

::: Jean-Guy Sabourin

Nous serons dans quelques jours en l'an 2350. Les calendriers asiatiques rappellent que Boudha a existé et a vécu 345 ans avant J.-C. Ces jours de fête, les plus importants de l'année, sont des jours de voyage pour visiter la parenté et lui présenter les souhaits de bonne année.

On célèbre aussi ce début d'année en se lançant quelques gouttes d'eau jusqu'à la tombée de la nuit. Surtout que c'est la saison la plus chaude entre le 12 et le 16 avril. On peut lancer de l'eau à n'importe qui, et la personne doit sourire et dire merci... C'est un signe d'amitié. Mais chez les « fareigns », on trouve cette coutume religieuse amusante. Et les bars de Pattawa y ont vu un intérêt. Alors on organise des concours de bières... On se penserait à la F.

On nous a prévenus : Fuyez Bangkok ! donc on part pour Phuket.

Vendredi, 10 avril — LA CITÉ ANCIENNE

Avec notre guide et interprète Jean Marcel, nous sommes allés visiter la Cité ancienne, à 30 kilomètres de Bangkok. En voici l'histoire... fabuleuse.

Le plus grand concessionnaire automobile de Thaïlande entre les deux guerres, — il en vendait plus qu'en Allemagne —, a décidé de remettre ce qu'il avait gagné de la façon suivante.

Il a fait reproduire grandeur nature, ou au 2/3, 80 temples de son pays. Le terrain acheté, d'une superficie de centaines d'acres, a la forme de la Thaïlande. Il

a fait détourner des cours d'eau pour reproduire les sites. Chaque temple retrouve son environnement, y compris la nature et la couleur de la terre qui l'entoure.

Il a même fait construire la Montagne sacrée, entre la Thaïlande, le Laos et le Cambodge. Elle est en calcaire et ardoise. Quarante mètres de haut. Ici, deux bras de rivières se rejoignent.

Comme le terrain est immense, il faut plusieurs jours pour en faire le tour en vélo ou en voiturette. C'est aussi là que les enfants apprennent l'histoire des régions qu'ils ne verront probablement jamais. Toutes les heures, sur votre chemin, une buvette vous attend dans d'anciennes maisons thais, et aussi trois maisons vous proposent de l'artisanat unique.

Les temples sont en pierres ou en briques rouges selon les styles de Sakotai ou Kmers où, enfin, à travers des bosquets et des arbres, au loin apparaissent les cimes des temples en ruines. Il y a aussi un troupeau de biches non apprivoisées qui gambadent. La qualité de cet environnement paysager et la rigueur des reconstitutions permettent de revoir des temples déjà vus dans leur environnement d'origine au coin d'un étang, d'un petit pont ou d'une fontaine.

Cet homme d'affaires, dont le nom n'apparaît nulle part, a ainsi fait un cadeau à son pays et à son histoire. Cette discrétion n'est pas sans nous faire penser aux Molson, Péladeau, Bronfman, McGill, Mc Cord et tant d'autres qui nous obligent à nous rappeler qu'on leur

doit hommage et remerciements pour jouir du cadeau fait à la société qui les a enrichis.

Rencontre avec Luc

Luc est un Flamand installé en Thaïlande depuis 20 ans. Durant ses études en architecture, il était agent de bord. Il a fini par choisir la Thaïlande plutôt que le Mexique. Après quelques années en Thaïlande, il est devenu acteur, le fareing de service, tombeur et peu fiable. Mais le comédien ne fit qu'un temps. Un temps restaurateur à Bruxelles, il revient en Thaïlande. À la suite d'une étude belge sur le marché mondial, on prévoit que les populations voudront à l'avenir manger de la viande maigre, rouge et tendre, mais sans cholestérol. Aujourd'hui, il est éleveur d'autruches à Sakotai avec deux associés : un Thaï (car les étrangers ne peuvent acheter de fonds de terre) et un actionnaire passif, Jean Marcel. Tout un grand projet de restauration, de mise en valeur de la viande, des plumes et du cuir est en marche.

Je sais peu de choses sur les autruches ; lui, il sait tout. Et il se passionne pour cet oiseau de l'époque des dinosaures, plutôt idiot, très lent mentalement, et dont on peut prévoir les réactions très à l'avance. Mais attention ! L'autruche bouffe tout ce qui est curieux à ses yeux : vos lunettes, vos boutons, votre cellulaire, votre montre. Et avec ses 150 kilos ne pensez pas retrouver vos trésors. Il y a 50 éleveurs d'autruches en Thaïlande. C'est loin de la littérature et du théâtre, mais tout aussi fascinant.

Le jouet pour enfants serait-il une invention occidentale ?

Les enfants d'Asie n'ont pas de jouets : pas de poupées, de camion, de fusils, de crayons de couleur, de cahier à dessiner. Pas de jouets.

Est-ce dire qu'ils n'ont pas d'enfance ? Non. Ils suivent leurs parents, les accompagnent partout. Ils jouent avec leurs cheveux, leurs souliers, tout ce qui appartient à leurs parents. Ce lien est très chaleureux, souvent touchant.

Mais les enfants ont-ils besoin de jouets ? Nous bourrons nos enfants de centaines de jouets. Nous aurions le goût de leur en donner. Par exemple, nous

pourrions leur offrir des crayons de couleur... Mais ils n'ont pas de papier, pas de table et pas de quoi dessiner. Pourquoi pas les vendre pour quelques sous qui comptent ?

S'ils ont une courte enfance, ils n'ont pas d'adolescence. Je crois que c'est une création occidentale. Ici on passe de l'enfance à la vie adulte. Très tôt, on travaille, on est responsable de la boutique ou de l'atelier au retour de l'école et les dimanches. À 12 ans, on est responsable d'un comptoir sur la rue et on sait compter et donner la monnaie avec assurance.

Une poche de mon pantalon me donne des ennuis...

Quand je sors un billet de banque, ma poche se retourne ; et à deux occasions, à Bangkok, j'ai échappé un billet de 20 b (50 cents). Une fois, dans le couloir du métro et, l'autre fois, à la descente d'un taxi. Les deux fois, on m'a couru après. Une gentille Thaïe me présentait le billet échappé par mégarde, et l'autre fois, c'était un Thaï.

Je n'en tire aucune morale, mais ça m'interpelle quelque part, dirait un collègue. Dans tous les guides, on nous avertit des risques de vol dans les pays asiatiques. Tiens, à mon retour, je vais tenter l'expérience dans le métro de Montréal et, par la suite, j'enverrai le résultat au Routard ou à Michelin.

Les guides sont écrits par des Occidentaux pour des Occidentaux plutôt conservateurs qui prennent des assurances pour tout et qui se méfient des autres. Imaginons des guides écrits par des Orientaux : l'Asie serait pleine de touristes.

Il est plus simple d'arriver à Bangkok (6 millions d'habitants) et de s'y installer dans un hôtel pas cher que d'arriver à New York, Florence, Venise ou Paris.

Nous avons appris hier que c'était Pâques. Ici rien, mais rien n'a marqué cette fête ... pas même les chocolats ! Demain, Phuket... Cherchez l'île sur la carte. C'est une espèce de Miami sans le monde.

Amitiés ! J'avais le goût de vous parler et, à chaque phrase, la sainte face de l'un ou de l'autre de vous apparaissait. On doit commencer à s'ennuyer...

Reconnaissance et honneurs

::: Rachel Desrosiers, directrice du Bulletin

Le printemps a joué en faveur du petit salon illustre de l'APR, et c'est toute une gamme de réalisations de la part des professeures et professeurs à la retraite qu'il est en mesure de vous offrir.

Joseph Rouleau

Hommage à notre collègue, qui célébrait le 28 février dernier son 75^e anniversaire de naissance. Depuis, de nombreuses institutions culturelles du Québec, du Canada et d'ailleurs évoquent la carrière exceptionnelle de cet éminent artiste lyrique, que nous avons l'honneur de compter au nombre de nos collègues. *La Presse* du 10 avril 2004, dévoilant la programmation de l'activité musicale locale, y signalait un concert pour le 75^e anniversaire de Joseph Rouleau. Le prix **Hommage 2004** lui a été décerné lors de la septième édition du Gala des Prix Opus du Conseil québécois de la musique. Joseph Rouleau s'est produit sur les scènes des plus grandes capitales de la musique, et il n'a toujours pas cessé de faire entendre cette puissante voix de basse. Avec quel plaisir l'ai-je entendu, ce soir, dans *La Bohème*, présentée par l'Orchestre symphonique de Longueuil !

Le *Petit salon illustre de l'APR* se joint à toute la communauté artistique du Québec pour souhaiter à notre collègue une excellente année.

*

Jacques Lefebvre

Lors du congrès de l'Association mathématique du Québec, à l'automne 2003, le prix Abel-Gauthier a été décerné au professeur Jacques Lefebvre en tant que Personnalité de l'année 2002. En dépit de son titre, ce prix n'est pas octroyé pour des réalisations accomplies en cours d'année, mais bien pour marquer des contributions s'étendant sur une longue période, voire toute une carrière. Le professeur Jacques Lefebvre s'est distingué par son excellence, pas nécessairement dans la recherche en mathématiques proprement dite, mais bien dans l'enseignement des mathématiques, la recherche et l'enseignement en histoire des mathématiques et les services à la communauté mathématique.

Nos plus sincères félicitations à notre collègue Jacques Lefebvre, qui est aussi homme de théâtre à ses heures.

Claire Asselin et Anne Mc Laughlin

Claire Asselin et Anne Mc Laughlin, docteures en linguistique, ont mis sur pied une série de cours de grammaire au Département de linguistique de l'UQAM, où elles ont enseigné jusqu'en 1996. À la retraite, elles n'ont pas déposé la plume : elles ont publié à la fin de l'année 2003 une deuxième édition d'un de leurs manuels d'apprentissage de la grammaire du français écrit. De plus, ajoutant un esprit d'entrepreneuriat à leur compétence didactique, elles ont fondé leur propre maison d'édition.

Asselin, Claire, & Mc Laughlin, Anne. (2003). *Apprentissage de la grammaire du français écrit, module 1*. Outremont : Éditions Grammatix.

Félicitations et plein succès à nos collègues !

*

Michel Freitag

Notre collègue Michel Freitag s'est consacré à une activité littéraire imposante ces dernières années, si bien que sa retraite reproduit le profil de sa contribution exceptionnelle dans le domaine de la sociologie. Nos félicitations et notre admiration lui sont acquises pour son travail !

Freitag, Michel (avec la collaboration de Yves Bonny). (2002). *L'oubli de la société. Pour une théorie critique de la postmodernité*. Québec : Presses de l'Université Laval et Rennes : Presses universitaires de Rennes. 32 p.

Freitag, Michel. (2003). "De la terreur au meilleur des mondes. I : Genèse et structure des totalitarismes archaïques. II : Globalisation et américanisation : vers un totalitarisme systémique" in Daniel Dagenais (dir.) *Hannah Arendt : le totalitarisme et le monde contemporain*. Québec : Presses de l'Université Laval, p. 248-404.

Gagné, Gilles (dir.). (2003). *L'antilibéralisme au Québec au XX^e siècle*. Québec : Éditions Nota Bene. (Contribution de Michel Freitag, p. 235-290).

Freitag, Michel. (2002). "La dissolution systématique du monde réel dans l'univers virtuel : une critique ontologique et anthropologique", in Armand Mattelard & Gaëtan Tremblay (dir.) *Globalisme et pluralisme*. 4 vol. Québec : Presses de l'Université Laval, p. 279-296.

Freitag, Michel. (2001). "La liberté académique. Défense d'un droit acquis ou obligation d'un engagement responsable pour l'avenir de la civilisation", in Julie Allard, Guy Haarscher, et Maria Puig de la Bellacasa (dir.) *L'Université en question : marché des savoirs, nouvel agora, tour d'ivoire ?* Bruxelles, Éditions Labor, p. 324-356.

Freitag, Michel. (2001). "La dissolution postmoderne de l'identité transcendente : la dialectique du rapport entre identité individuelle et forme de participation sociale", in Paul-Laurent Assoun & Markos Zafiroopoulos (dir.) *Les solutions sociales de l'inconscient*. Paris : Éd. Anthropos, p. 73-138.

*

Michel van Schendel

L'année 2003-2004 a été florissante pour Michel van Schendel : prix et publication ont couronné la production littéraire de notre collègue à la retraite. Sincères félicitations ! Et merci pour les heures de lecture que vous nous offrez !

van Schendel, Michel. (2002). *Un temps éventuel*. Montréal : Éditions de l'Hexagone.

Notre collègue est récipiendaire du prix de la

revue Spirale et du prix Victor-Barbeau de l'Académie des lettres du Québec pour cet ouvrage.

Michel van Schendel a reçu en novembre 2003 le Prix Athanase-David du Gouvernement du Québec pour l'ensemble de son oeuvre littéraire.

Van Schendel, Michel. (2004). *Choses nues passage. Poèmes*. Montréal : Éditions de l'Hexagone.

*

Louise Dupuy-Walker

La retraite est souvent l'occasion d'une grande envolée où on laisse libre cours à des talents mis en cage tout au long des années d'enseignement, de recherche et de services à l'Université. Notre collègue Louise Dupuy-Walker l'illustre avec grand succès !

Louise fait de la sculpture de canards depuis deux ans. Au début, elle a travaillé au sein du groupe *Les Pic-Bois* de Lachine. Maintenant, un maître-sculpteur la conseille quand elle va à son atelier. L'association expose au *Salon de la chasse et de la pêche* les oeuvres de sculpteurs québécois (sujets oiseaux et canards divers). Louise, qui se présentait pour la première fois à un concours de sculpture, a soumis trois pièces, et les trois ont mérité un ruban. Un premier prix pour *L'envolée de sarcelles à ailes bleues*, et des mentions honorables pour les deux autres : *Un oiseau anciennement de l'Île Maurice : un dodo* et *Une femelle Petit garrot*.

Bravo et félicitations à notre chère collègue Louise Dupuy-Walker.



L'envolée
de sarcelles
à ailes bleues

Louise Dupuy-Walker

***Documents
concernant la réunion statutaire 2004
de l'assemblée générale***

Rapport du président

::: André Bergeron

C'est le 19 novembre 2003 que j'ai été élu président lors de la réunion régulière du conseil d'administration de l'APR. Renée Legris est aussi devenue membre du CA lors de cette réunion, complétant ainsi les sept membres du conseil. Depuis lors, le CA s'est réuni tous les mois en tenant à jour les dossiers susceptibles de favoriser les membres de l'APR.

Journées d'études

Les membres du CA se sont rencontrés durant deux jours, les 12 et 13 janvier 2004, à la maison de retraite Villa Saint-Martin. Cette session avait pour but d'examiner le fonctionnement de l'APR en mettant l'accent sur les moyens de répondre aux besoins et aux attentes des membres. Les échanges se sont centrés, d'une part, sur l'évaluation des objectifs et des activités des divers comités et, d'autre part, sur la mise à jour du *Protocole d'entente UQAM-SPUQ-APR définissant les droits et les privilèges des professeures et professeurs à la retraite*. Ce document révisé a fait l'objet d'un consensus au CA et a été soumis aux membres en vue d'une prise de décision lors de la réunion de mai de l'assemblée générale. À l'occasion de cette consultation, quelques membres de l'APR ont proposé des modifications souhaitables qui ont été étudiées à la réunion du CA du 21 avril 2004.

Commission statutaire des professeures et professeurs à la retraite

L'augmentation de la longévité dans notre société, la productivité académique et sociale des retraités, ainsi que l'augmentation du nombre des professeures et professeurs à la retraite, leurs motivations dans la société civile et leur relative bonne santé, nous ont incités à considérer de nouveaux modes de collaboration entre l'UQAM et ses retraités. Cette préoccupation s'inscrit dans un courant nord-américain, comme en fait foi un document produit par les retraités de l'Université de Toronto. Il s'agit d'un mémoire présenté au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche de cette Université qui met l'accent sur les préoccupations et les besoins des retraités dans le respect de la contribution des membres âgés. Ce document du Retired Academics and Librarians of the University of Toronto (RALUT), qui peut être consulté à l'adresse

<http://www.ralut.ca>, s'intitule *Academic Productivity in Retirement*, nov. 2003.

Les membres de l'APR sont consultés, avant l'assemblée générale de mai 2004, sur une proposition qui vise à doter les professeures et professeurs à la retraite d'un nouveau lieu institutionnel de collaboration entre l'APR, le SPUQ et l'UQAM. Dans le respect de la spécificité de l'UQAM, nous proposons donc une Commission statutaire des professeures et professeurs à la retraite qui se rattacherait au conseil d'administration de l'UQAM. Ce document, qui expose le mandat et les modes de mise en oeuvre de cette commission, sera soumis aussi à l'assemblée générale.

Mention d'honneur

Pour souligner l'apport significatif d'un membre de l'APR à la société civile, il a été décidé que le CA de l'APR remette, lors de la réunion statutaire annuelle de l'assemblée générale, une mention d'honneur. C'est un comité désigné par le CA qui fait le choix de la personne qui se mérite cette mention, et ce choix est par la suite entériné par le CA.

Collaboration de l'APR avec la collectivité

Les responsables des comités de l'APR font état dans ce Bulletin des réalisations de cette année. L'APR a participé à la réunion annuelle de la FRUQ, qui regroupe des représentants des diverses constituantes de l'Université du Québec. C'est Roch Meynard qui est actuellement président de la FRUQ et, à ce titre, il fait partie de divers regroupements de retraités-es.

Des membres du CA ont aussi participé à certaines rencontres en vue de poursuivre les objectifs de l'APR. Ainsi, il y a eu deux réunions avec Robert Comeau, du SPUQ, spécialement au sujet du *Protocole d'entente*. Une rencontre avec le comité exécutif du SPUQ, à la demande du président Jacques Pelletier, a aussi eu lieu le 27 avril 2004 et portait sur des sujets d'intérêt commun. Le SPUQ offre sa collaboration pour certains dossiers que prépare l'APR, en particulier, le *Protocole d'entente* et la Commission statutaire.

Le président de l'APR, à la demande du Service aux collectivités de l'UQAM (SAC), a été présent à deux rencontres qui avaient pour but de favoriser la parti-

icipation des membres de l'APR à des projets spécifiques du SAC. Quand ces projets arriveront à maturité, le site de l'APR ou l'APRvite feront état des demandes du SAC à l'adresse des retraité-es.

Le président et la vice-présidente de l'APR ont participé, à la demande d'André Breton, du SPUQ, à un dîner avec les futurs retraités et à une session d'information sur l'APR. Nous souhaitons que les professeures et les professeurs qui prendront leur retraite d'une manière définitive ou graduellement deviennent membres actifs de l'APR.

L'organisation de conférences publiques représente beaucoup d'efforts et exige des ressources financières. Nous avons cherché à nous associer à d'autres groupes ou associations en vue de réaliser les objectifs des conférences publiques, qui visent à mettre au service de la société l'expertise des membres de l'APR. Nous avons eu des rencontres avec des représentants de

l'Association québécoise de gérontologie. Trois réunions en 2004 ont permis de dégager des champs d'intérêt commun et de planifier des prises de position sur les politiques et les interventions concernant le vieillissement en tenant compte d'une philosophie globale concernant la personne âgée. La réflexion se poursuit avec l'apport de nouveaux participants à ces échanges.

Certains dossiers continuent de solliciter notre attention : les besoins particuliers des membres de l'APR selon leur situation, l'indexation des rentes depuis 1982, les modalités du perfectionnement continu pour les retraité-es, l'implication de membres dans la société civile, les assurances collectives, etc. Je suis confiant qu'il nous sera possible de proposer des démarches novatrices. Merci aux membres qui ont soutenu les initiatives du CA et merci aux membres du CA pour leur engagement enthousiaste dans la solidarité et la convivialité.

AG 2004

Rapport du secrétaire

::: Gilles Thérien

Le conseil d'administration a tenu sa première réunion le 5 juin 2003. Après discussions, les tâches ont été réparties de la façon suivante :

Présidence : *Jean Carette*

Vice-présidence : *Rachel Desrosiers*

Secrétariat : *Gilles Thérien*

Trésorerie et registrariat : *Roch Meynard*

Activités culturelles et sociales : *Geneviève Delmas-Patterson* et *Louise Dupuy-Walker*.

Un autre membre sera nommé ultérieurement.

Le calendrier des réunions est aussi fixé. Jean Carette fait état des difficultés d'*Espaces 50+*.

À la réunion du 27 août, une discussion s'engage sur les priorités qu'il faudra retenir pour l'année qui vient. Le CA décide de tenir deux journées d'orientation au cours de l'automne

La réunion suivante est annulée suite à la démission de Jean Carette. Rachel Desrosiers se charge de trouver deux membres pour combler les postes au conseil d'administration.

À la réunion du 15 octobre, deux membres ont été retenus pour le CA : André Bergeron et Renée Legris. André Bergeron est élu président à la réunion du 19 novembre. Par la suite, une grande partie des efforts sera consacrée à la rencontre d'orientation, reportée aux 12 et 13 janvier 2004.

Suite à cette réunion, il est décidé d'ouvrir le protocole qui nous lie à l'UQAM afin de nous donner une place plus actuelle dans une université qui s'est transformée en facultés et en écoles. Une commission statutaire spéciale fait partie des plans, de même que la révision d'un bon nombre d'irritants pour les retraités. Les réunions qui suivront seront largement consacrées à l'amélioration de nos propositions de changement et à la mise en place d'une consultation des membres. La consultation terminée, le CA décide d'aller de l'avant avec ses propositions.

Les activités du CA et les consultations engagées se retrouvent aussi dans les deux derniers bulletins de liaison. Les procès-verbaux des réunions sont affichés sur le site Web de l'Association (www.apr-uqam.org).

Rapport du trésorier et registraire

::: Roch Meynard

La situation financière de l'Association reste bonne : nous avons terminé l'exercice 2003-2004 avec un avoir net de plus de 3 000 \$. Cependant, la tendance à l'augmentation des coûts qui avait été signalée à l'assemblée verbalement en 2003 a vraiment pris forme. Les dépenses prévues pour l'année 2004-2005 dépasseront les revenus d'environ 1 000 \$. Si nous voulons maintenir nos finances en bon état, tout en évitant les mauvaises surprises, il faudrait donc maintenant envisager une augmentation de la cotisation annuelle des membres.

Une politique à ce sujet a été proposée au conseil d'administration, qui l'a entérinée. Elle fera l'objet d'une résolution à la réunion statutaire 2004.

Cette politique consiste a) à fixer la cotisation un an à l'avance et b) à maintenir au bilan une réserve d'environ 2 000 \$. Ce « coussin » nous permettrait de faire face à toute augmentation de dépenses temporaire non prévue, comme celle qui accompagnerait

l'organisation d'un événement exceptionnel. Comme en font foi les prévisions budgétaires déposées en page 16, notre situation actuelle se prête bien à l'adoption et à la mise en oeuvre d'une telle politique.

Le conseil d'administration recommandera donc aux membres d'autoriser, pour l'exercice 2005-2006 (donc, non pas cette année, mais l'an prochain) une augmentation de la cotisation annuelle à 35 \$. Pour 2004-2005, la cotisation demeurerait à 30 \$.

Du côté de l'effectif, l'accroissement reste graduel et assez lent. Nous maintenons à environ 60 % le pourcentage de retraités qui deviennent membres de l'Association. Le conseil d'administration se donne toutefois l'objectif d'augmenter ce pourcentage à 65 %.

Nous trouvons ici le tableau de l'effectif et le bilan au 30 avril, l'état des résultats de l'exercice qui vient de se terminer et les prévisions budgétaires pour la nouvelle année 2004-2005.

Effectif de l'Association au 30 avril 2004

		%
ENSEMBLE DES RETRAITÉS au fichier APR-UQAM		
Nombre total de dossiers au fichier	349	
Dossiers inactifs (décès)	-49	
Dossiers inactifs (retrait à leur demande)	-1	
Nombre de dossiers pertinents	299	
Professeurs retraités	294	100,0
Professeurs en retraite graduelle	2	
Membres d'honneur	3	
Nombre de dossiers pertinents	299	
MEMBRES DE L'ASSOCIATION -- 30 avril 2004		
Nombre de cotisants, professeurs retraités	173	58,8
Nombre de cotisants, professeurs en retraite graduelle	1	
Décès dans l'année, cotisants professeurs retraités	1	
Décès dans l'année, cotisants professeurs en retraite graduelle	0	
Membres cotisants	175	
Membres d'honneur	3	
Membres actifs	178	

Bilan au 30 avril 2004

ACTIF

Actif à court terme

Encaisse

CE Desj. Culture – EOP 1 736,12 \$

CE Desj. Culture – ES1 1 324,81 \$

CE Desj. Culture – CS 5,00 \$

Total encaisse 3 065,93 \$

Soutien financier externe

Compensation SPUQ à recevoir 0,00 \$

Total soutien financier externe 0,00 \$

Débiteurs

Comptes-clients APR-UQAM 0,00 \$

Total débiteurs 0,00 \$

Total actif à court terme 3 065,93 \$

Actif à long terme

Immobilisations

Équipement de bureau 101,01 \$

Matériel informatique 483,26 \$

Total immobilisations 584,27 \$

Amortissement accumulé

Équipement de bureau -101,01 \$

Matériel informatique -483,26 \$

Total amortissement accumulé -584,27 \$

Total actif à long terme 0,00 \$

Total actif 3 065,93 \$

PASSIF

Passif à court terme

Créditeurs

Compte en fiducie ARUQ -11,96 \$

Cotisations payées d'avance 0,00 \$

Compte UQAM #4-872-A88-1-5 0,00 \$

Total dettes courantes exigibles -11,96 \$

Total passif à court terme -11,96 \$

Total passif -11,96 \$

AVOIR DE L'ASSOCIATION

Avoir net en début d'exercice 3 360,91 \$

Apport de l'exercice courant -283,02 \$

Total avoir de l'Association 3 077,89 \$

Total passif et avoir de l'Association 3 065,93 \$

État des résultats du 1er mai 2003 au 30 avril 2004

REVENUS

Cotisations et dons			
Cotisations annuelles ordinaires	5 200,00 \$		
Cotisations de soutien	65,00 \$		
<i>Total cotisations et dons</i>		5 265,00 \$	
Soutien financier externe			
Soutien SPUQ – Fr. de représ.	800,00 \$		
Soutien SPUQ – Fr. de poste	1 500,00 \$		
Soutien SPUQ – Impress., reprod.	1 200,00 \$		
<i>Total soutien financier externe</i>		3 500,00 \$	
Autres revenus			
Act. sociales, culturelles et sport.	0,00 \$		
Événements spéciaux	0,00 \$		
Divers	45,00 \$		
Revenus d'intérêts	0,66 \$		
<i>Total autres revenus</i>		45,66 \$	
Total REVENUS			8 810,66 \$

DÉPENSES

Salaires, honoraires, commissions			
Honoraires de projet	50,00 \$		
<i>Total salaires, honoraires, comm.</i>		50,00 \$	
Impôts et taxes (TPS, TVQ)			
TPS	276,11 \$		
TVQ	316,14 \$		
Autres taxes payées	27,00 \$		
<i>Total impôts et taxes</i>		619,25 \$	
Dépenses de fonctionnement			
Location, entreposage, assurances	300,00 \$		
Frais de voyage	395,08 \$		
Frais de représentation	1 453,00 \$		
Tributs commémoratifs	50,00 \$		
Frais de transport	0,00 \$		
Frais de poste, messageries	1 895,70 \$		
Téléphone, télécomm.	0,00 \$		
Impressions, reproductions	1 770,02 \$		
Fournitures de bureau	985,21 \$		
Logiciels, systèmes	438,75 \$		
Droits, permis, taxes d'aff.	57,75 \$		
Cotisations, redevances	692,00 \$		
Frais financiers	1,80 \$		
<i>Total dépenses de fonctionnement</i>		8 039,31 \$	
Amortissement, dépréciation			
Équipement de bureau	75,83 \$		
Matériel informatique	309,29 \$		
<i>Total amortissement, dépréciation</i>		385,12 \$	
Total DÉPENSES			9 093,68 \$
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES			-283,02 \$

APR-UQAM
Prévisions budgétaires
pour l'exercice 2004-2005

	<i>Prévisions 2004-2005</i>	<i>Exercice 2003-2004</i>	
		<i>Résultats</i>	<i>Prévisions</i>
Prévisions de revenus			
Cotisations ordinaires des membres 170 à 30 \$, 5 à 20 \$	5 200 \$	5 265 \$	4 900 \$
Soutien financier du SPUQ	3 500 \$	3 500 \$	3 500 \$
Autres revenus	50 \$	46 \$	400 \$
Total des revenus pour l'exercice	8 750 \$	8 811 \$	8 800 \$
Prévisions de dépenses			
Honoraires, compensations, dédommagements	200 \$	50 \$	600 \$
Frais de représentation et de voyage <i>Réceptions, délégations, voyages, etc.</i>	1 950 \$	1 848 \$	1 950 \$
Frais de poste, messageries <i>Frais d'envoi, poste, téléphone, etc.</i>	2 200 \$	1 896 \$	2 200 \$
Publications et documents officiels <i>Bulletin, APRvite, documents officiels</i>	1 800 \$	1 770 \$	1 800 \$
Papeterie, impressions, fournitures <i>Papier à en-tête, fournitures, logiciels, etc.</i>	1 800 \$	1 424 \$	800 \$
Cotisations, permis, assurances, tributs comm.			
Cotisation FRUQ (4 \$ par membre)	700 \$	692 \$	660 \$
Associations affinitaires	200 \$	0 \$	200 \$
Droits, permis, frais divers	60 \$	60 \$	50 \$
Locations, entreposage, assurances	300 \$	300 \$	330 \$
Tributs commémoratifs	100 \$	50 \$	100 \$
Amortissement, dépréciation, taxes diverses			
Amortissement (équipement et matériels)	0 \$	385 \$	200 \$
TPS, TVQ et autres taxes	650 \$	619 \$	500 \$
Total des dépenses pour l'exercice	9 760 \$	9 094 \$	8 790 \$
Excédent des revenus sur les dépenses	-1 010 \$	-283 \$	10 \$

Bilan des activités culturelles et sociales — Année 2003-2004

::: Louise Dupuy-Walker

1. Le mercredi 15 octobre 2003

Maison Saint-Gabriel

Visite de la Maison Saint-Gabriel (musée des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame). Maison achetée en 1668 par Marguerite Bourgeoys pour ouvrir une école.

C'est la première visite de l'année. Nous sommes trois à nous rendre à cet endroit historique. Nous avons attendu patiemment que ceux et celles qui s'étaient annoncés arrivent, et finalement nous nous sommes joints à un autre groupe.

2. Le mercredi 19 novembre 2003

Maison nationale des Patriotes

Visite à la Maison nationale des Patriotes, qui est un centre d'interprétation portant sur l'histoire des Patriotes. Logée dans un bâtiment classé monument historique, l'exposition permanente présente le contexte économique, social et politique dans lequel s'inscrivent les événements de 1837-1838 au Bas-Canada.

Une vingtaine de personnes se sont déplacées. Un groupe véritablement multidisciplinaire, qui a contribué à enrichir la présentation de Sophie Charbonneau, qui était déjà super bien préparée. Malgré la pluie, vaillamment, nous avons également visité les entourages.

3. Le mercredi 21 janvier 2004

Activités financières

Des membres du personnel de la Banque de Montréal sont venus nous montrer comment surveiller sur un site Internet les fluctuations du marché pour nous donner la possibilité d'intervenir quotidiennement sur les choix que nous avons déjà faits.

Une douzaine de collègues se présentent. Certains sont déjà presque des pros ; d'autres commencent, tandis que certains viennent tout simplement se familiariser avec la chose. La présentation est éclairante.

4. Le mercredi 4 février 2004

Activités financières

Une initiation aux fonds de placement. Les différentes terminologies en matière de placement et les principes fondamentaux en matière d'investissement sont expliqués par des membres du personnel de la BMO afin de nous permettre de mieux saisir les avantages et limites propres aux choix d'investissements possibles. Geneviève Delmas-Patterson présente les investissements éthiques.

Nous sommes huit. Il y a partage de connaissances. Les avantages et inconvénients des investissements dits « éthiques » sont discutés. Certains membres aimeraient que d'autres institutions financières puissent présenter leurs produits. L'organisation de telles rencontres pourra faire l'objet de présentations l'année prochaine.

5. Le mercredi 18 février 2004

Les délices du palais pour la post Saint-Valentin

On se rencontre chez *Bu*, au 5245, boul. Saint-Laurent, Montréal. Une vingtaine de joyeux lurons qui dégustent des vins et bouffent des tapas. Plusieurs nouvelles figures se sont présentées. L'activité semble appréciée, et il faudra enquêter davantage pour mieux estimer le niveau de sophistication des oenophiles en la matière parmi les collègues retraités et par la suite proposer des activités dans le domaine.

6. Le mercredi 17 mars 2004

Les rêves vers d'autres cieux

Une dizaine de collègues se retrouvent pour partager leurs expériences de voyage (France, Inde, Népal, Îles-de-la-Madeleine, Vallée du Niagara, etc.), montrer certaines photos de leurs albums, partager de bonnes adresses. Jean-Claude Lavigne nous fait une présentation éblouissante des Châteaux de la Loire et, bien sûr, de son talent comme photographe et webmestre.

L'expérience de partage de ressources est à continuer. Il sera peut-être possible de créer sur le site de

l'APR une section réservée aux membres où les bonnes adresses pourraient être communiquées de même que des échanges de ressources telles que maisons, chalets, etc. Suzanne Lemerise nous a aussi fascinés avec son voyage au Népal, et que dire des bonnes adresses de Nathalie Langevin : Cannes apparaît tout à coup sous un jour nouveau. Francoys Gagné est déjà au programme de l'automne pour faire une présentation de l'Australie.

Quant au dîner au Salon des professeurs, les collègues sont forcés d'avoir le même menu. Certains émettent l'idée d'explorer davantage les restaurants des alentours, même si le Salon présente des avantages certains. Tout au moins, on demande aux organisatrices du comité de veiller à trouver des restaurants près des activités lorsque celles-ci se font à l'extérieur de l'UQAM.

7. Le mercredi 31 mars 2004

L'indexation des rentes

La Coalition pour la pleine indexation des retraites (CPIR) réclame du Gouvernement le rétablissement de la pleine indexation des rentes de retraite dans les secteurs public et parapublic rétroactivement à 1982.

Gaétan Morneau vient exposer la situation. Il montre que, pour le service crédité entre le 1^{er} juillet 1982 et le 31 décembre 1999, les rentes sont indexées selon la formule IPC - 3 %. Pour le service crédité depuis le 1^{er} janvier 2000, la formule d'indexation utilisée est le maximum de (IPC - 3 %) ou (50 % de l'IPC). Parmi les membres de l'Association, ceux qui sont touchés par cette situation sont ceux qui appartiennent au RRE, au RRCE, au RRF ou au RREGOP. Il calcule pour chacune des personnes présentes le montant perdu en rentes à cause de cette mesure.

Douze collègues se sont annoncés, mais seulement huit se présenteront. L'exposé sera très apprécié. Les échanges et argumentations seront fort profitables. Plusieurs autres collègues qui ne pouvaient pas venir participeront à la banque de données des promoteurs en faisant calculer individuellement leurs pertes.

8. Le mercredi 21 avril 2004

Les belles choses, les beaux cadeaux : le site de l'écomusée La Tranchefile

La Tranchefile propose la confection d'objets uniques et en série pour des collections publiques ou

privées, la conception de prototypes pour les compagnies et les entreprises, la fabrication de cadeaux corporatifs (matériel haut de gamme pour la maison ou le bureau), l'élaboration de coffrets et de boîtes pour la présentation ou la protection d'œuvres d'art et d'objets usuels.

Quinze personnes se sont annoncées pour la visite de l'atelier. C'est par sondage que s'est opéré le choix du restaurant *Azuma*. Les échanges Internet ont permis en fait d'initier des mini-jasettes avec les collègues. De nouvelles figures participent à l'activité.

9. Le mercredi 12 mai 2004

Les créateurs de beauté : le Musée des artisans du Québec

Composée principalement de la collection de l'École du meuble et de celle de Gérard Lavallée, fondateur du Musée, la collection du Musée présente les meubles, tissus, objets, orfèvrerie, outils, statues, objets sacrés et autres ornements religieux qui ont fait le quotidien des Canadiens français des 17^e, 18^e et 19^e siècles.

Le Musée est localisé dans une église néogothique du 19^e siècle, auparavant située au centre-ville, mais déménagée en 1930 afin de servir de chapelle aux étudiants du collège Saint-Laurent.

Une diplômée de l'UQAM a hâte de nous servir de guide. Certaines inscriptions sont déjà entrées. Nous irons certainement visiter un resto du quartier, ou pardon !, de Ville Saint-Laurent.

Réflexions sur ma nouvelle expérience de responsable des activités culturelles et sociales

La participation aux diverses activités est en croissance. Les personnes commencent véritablement à mieux se connaître et à partager tout à la fois certaines de leurs connaissances et ressources, etc. Des discussions super-intéressantes sont abordées. L'inscription obligatoire a rendu l'organisation de ces activités beaucoup plus facile. Toutefois personne n'a répondu à ma demande, dans *Pour la suite du monde*, de faire connaître ses goûts, besoins, etc. L'organisation des activités se fera donc encore « au pif », à moins que je ne m'engage dans un programme massif d'entrevues téléphoniques. J'espère que la réunion générale de mai me permettra de tester la popularité de certaines activités que j'ai en tête.

Rapport de la directrice du Bulletin

::: Rachel Desrosiers

Quand j'ai accepté la direction du Bulletin, à l'automne 1998, je ne pensais pas que ce serait une responsabilité qui durerait six ans. Ce fut une belle expérience, à laquelle je mets fin non sans une certaine nostalgie. Je crois cependant qu'il est temps de passer le flambeau à quelqu'une ou quelqu'un d'autre, et j'entrevois ce changement de direction comme le facteur d'un dynamisme nouveau pour notre bulletin d'information.

Je ne ferai pas le bilan de *Pour la suite du monde* : notre collègue Éric Volant en a tracé magistralement le parcours dans un article paru dans le dernier numéro, qui soulignait le « vingt-cinquième » du bulletin. Au nombre des trois parutions de cette année, ce dernier numéro a voulu se démarquer, d'une part, en se présentant sous une nouvelle tenue et, d'autre part, en se consacrant particulièrement, sinon exclusivement, à ce que le président de l'association a titré « APR en relance ». En tant que directrice du bulletin et initiatrice de la rubrique **Le petit salon de l'APR**, j'ai tenu à cette même occasion à honorer « les collègues qui ont enrichi de leurs articles variés, multiples et de haute qualité, les pages du Bulletin depuis près de

huit ans ». Je réitère aujourd'hui l'expression de mes remerciements aux auteures et auteurs pour leur collaboration aimable, empressée et soutenue, l'expression d'un sentiment très gratifiant d'avoir été porteuse de « bonne nouvelle » auprès des lectrices et lecteurs de *Pour la suite du monde* et l'expression de ma fierté pour la qualité du bulletin, qualité qui est aussi en partie redevable au travail impeccable de mise en page qu'effectue Roch Meynard et à sa collaboration sans faille pour le développement du médium d'information que nous nous sommes donnés.

Enfin, je voudrais témoigner du support particulier que les membres du conseil d'administration qui se sont succédés au cours de mon mandat ont apporté au Bulletin. Leur appréciation fort positive du travail accompli et l'importance qu'ils ont toujours accordée à cet organe d'information officielle auprès des professeures et professeurs retraités de l'UQAM, auprès des membres de l'administration et des services de l'Université et, plus largement, auprès des autres associations universitaires sont des acquis majeurs ; ils garantissent la survie et le progrès de *Pour la suite du monde*.

L'aide pédagogique

::: Pierre-Yves Paradis

À l'automne 2000, le conseil d'administration de l'APR-UQAM endossait le projet des professeures Nadia Fahmy-Eid et Renée Legris de mettre sur pied un Centre d'aide pédagogique aux étudiants (C.A.P.É.). Elle présentèrent le projet au doyen Proulx de la Faculté des sciences humaines, qui l'accepta comme projet pilote et en confia la responsabilité à sa vice-doyenne Monique Lemieux ; les tâches de secrétariat que cela impliquerait furent confiées à un professionnel de la faculté, Ghislain Auger. Un local fut réservé pour les rencontres avec les étudiantes et étudiants, des documents furent mis à la disposition des membres du CAPÉ, les coûts des dépliants et feuillets publicitaires furent assumés par la Faculté.

Huit professeures et professeurs retraités, dont une professeure de l'Université de Montréal et une

autre de l'Université McGill, ont rencontré un peu plus de soixante-dix étudiantes et étudiants, dont une quarantaine de la Faculté des sciences humaines.

Comme la Faculté des sciences humaines ne peut pas assumer seule la permanence d'un tel service d'aide aux étudiants et étudiantes, elle a informé le CAPÉ que son soutien n'irait pas au-delà de l'expérience pilote. Les professeures et professeurs retraités du CAPÉ se sont réunis et ont d'abord rencontré la vice-rectrice Lamoureux et ensuite présenté un document explicitant leur demande d'un statut officiel dans la fonction enseignement de l'Université et de la continuation des services que lui a offert la Faculté des sciences humaines. La vice rectrice a reçu positivement cette demande et a informé les représentants du CAPÉ de la proposition de mise en place du Centre

d'aide à la réussite et organisé une rencontre avec les responsables de ce projet pour discuter de la place du CAPÉ dans ce projet. Cette rencontre est prévue pour le 3 mai. Des informations plus précises pourront donc être fournies verbalement lors de la réunion annuelle du 19 mai.

Il y a là une possibilité de reconnaissance officielle d'un apport des professeures et professeurs retraités aux activités de l'UQAM. Ce n'est pas une modification du statut des professeures et professeurs retraités, mais on peut y voir un commencement d'affirmation par l'Université que certains retraités ne sont pas

complètement « retirés » de ses activités régulières.

Actuellement, la demande d'aide de la part des étudiants n'est pas très grande ; selon les perceptions des membres du CAPÉ, certaines interventions ciblées vers des groupes-cours bien analysés et un élargissement des interventions à d'autres facultés exigeront un plus grand nombre de professeures et professeurs retraités, sans compter que l'équipe actuelle devra être renouvelée un jour ou l'autre. Ceux parmi les retraités qui pensent pouvoir encore aider des étudiants et des étudiants trouveront au CAPÉ un lieu où leurs services seront chaleureusement accueillis.

AG 2004

Procès-verbal de la réunion du 21 mai 2003

::: Suzanne Lemerise

Procès-verbal de la réunion statutaire annuelle 2003 de l'assemblée générale de l'APR-UQAM

La réunion, tenue le 21 mai 2003 au local W-R520 du pavillon Thérèse-Casgrain de l'UQAM, débute à 10 h.

Nathalie Langevin préside la séance et Suzanne Lemerise agit comme secrétaire.

Étaient présents : Michel Allard, Julia Bettinotti, Geneviève Delmas-Patterson, Gilbert Desbiens, Rachel Desrosiers, Jean-Claude Dupuis, Louise Dupuy-Walker, Conrad East, Jean-Claude Forand, Michel Fortin, Benoît Gendreau, Guy Goulet, André Hupé, Marie Langlois, Nathalie Langevin, Yvan Leduc, Jacques Lefèbvre, Renée Legris, Suzanne Lemerise, Roch Meynard, Yvon Pageau, Jan Palkiewicz, Pierre-Yves Paradis, Pierre Robineault, Claude Sabourin, Gilles Thérien, Bertin Trottier, Marc Venne, Raymond Vézina, Éric Volant, Michel Volet.

1. Ouverture de la séance

La présidente de l'Association, Nathalie Langevin, souhaite la bienvenue à tous les membres présents. Elle vérifie le quorum et constate que la convocation a bien été envoyée aux membres au moins vingt jours avant la date prévue de la réunion.

2. Adoption des ordres du jour

Les ordres du jour sont proposés par Éric Volant et appuyés par Yvon Pageau. Adopté.

1. Ouverture de la séance par la présidente de l'Association.

Vérification du quorum et constatation de la régularité de la convocation

2. Adoption des ordres du jour
3. Adoption du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale du 22 mai 2002
4. Informations
5. Rapports des dirigeants :
 - 5.1 Rapport de la présidente
 - 5.2 Rapport de la secrétaire
 - 5.3 Dépôt des états financiers de l'exercice 2002-2003
6. Rapports des comités
 - 6.1 Bulletin *Pour la suite du monde*
 - 6.2 Rapport du comité des activités culturelles et sociales
 - 6.3 Rapport du comité d'organisation de la conférence publique
 - 6.4 Rapport du Centre d'aide pédagogique aux étudiants (CAPE)
7. Résolutions statutaires :
 - 7.1 Adoption des rapports
 - 7.2 Ratification des actes posés par les dirigeants
 - 7.3 Cotisation des membres pour l'exercice 2003-2004
 - 7.4 Prévisions budgétaires de l'exercice 2003-2004
8. Élection des membres du conseil d'administration
9. Divers
 - 9.1 Rencontre avec des représentants de la Fondation de l'UQAM
3. **Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 mai 2002**

L'adoption du procès-verbal, corrigé en séance, de la réunion statutaire annuelle de l'assemblée générale du 22 mai 2002 est proposée par Bertin Trottier et appuyée par Rachel Desrosiers. Accepté.

4. Informations

La présidente complète les informations données dans le Bulletin 23 :

4.1 Sous la rubrique *Le petit salon illustre de l'APR*, il faut mentionner deux distinctions attribuées à Pierre Mayrand, l'une par l'Association des musées canadiens et l'autre par la Fondation Héritage Canada, dans les domaines de la muséologie et du patrimoine.

4.2 Nathalie Langevin a fait des démarches auprès du service des relations publiques afin de s'assurer que les professeurs retraités soient mentionnés dans le répertoire des professeurs ayant reçu des prix et des distinctions.

4.3 Elle fait part également du projet de l'administration de l'UQAM de fêter les professeurs et employés retraités depuis 1998. Cette fête aurait lieu le 18 juin.

4.4 La présidente informe l'assemblée du moratoire qui frappe actuellement le projet d'*Espaces 50+* et de la fin des mandats de Jean Carette et de Pierre-Yves Paradis au sein de ce projet. Ce moratoire arrive en même temps que l'acceptation du programme de certificat pour les aînés par la Commission des études. C'est un dossier à suivre

5. Rapports des dirigeants (tels que consignés dans le bulletin *Pour la suite du monde*, n° 23, mai 2003)

5.1 Rapport de la présidente

Nathalie Langevin complète les informations données dans le Bulletin 23 :

- la campagne Centraide a permis d'amasser 163 000 \$;
- la bourse d'excellence de l'APR-UQAM ne fut que de 1 000 \$ cette année, faute de fonds disponibles; il ne reste en caisse qu'un montant de 290 \$;
- Bertin Trottier représente l'APR-UQAM au comité de gestion de la Caisse de la culture.

5.2 Rapport de la secrétaire

Suzanne Lemerise reprend les informations données dans le bulletin 23.

5.3 Dépôt des états financiers par le trésorier

Roch Meynard informe l'assemblée que les états financiers (1^{er} mai 2002 au 30 avril 2003) tels qu'ils apparaissent dans le Bulletin 23 ont été vérifiés par Guy Goulet et rencontrent les normes comptables en usage.

Selon le trésorier, la situation financière est relativement stable, mais il faut s'attendre à une augmentation éventuelle de la cotisation dans un ou deux ans compte tenu de notre participation accrue à des organismes de consultation et à des regroupements de retraités.

6. Rapports des comités tels que consignés dans le bulletin *Pour la suite du monde*, n° 20, mai 2002

6.1 Bulletin *Pour la suite du monde*

Rachel Desrosiers reprend les informations données dans le bulletin 23 et remercie les rédacteurs d'articles de leur collaboration enthousiaste. Elle tient à remercier tout spécialement Roch Meynard, qui collabore étroitement à l'édition du bulletin et le conseil d'administration pour son appui et ses suggestions.

6.2 Rapport du comité des activités culturelles et sociales

Geneviève Delmas-Patterson et Julia Bettinotti résument les sept activités qui se sont tenues durant l'année 2002-2003.

6.3. Rapport du comité d'organisation des conférences publiques

Rachel Desrosiers informe l'assemblée de la formation d'un Comité des conférences publiques, composé cette année de Jean Carette, Nathalie Langevin et Rachel Desrosiers. Les conférences publiques permettent de mettre en évidence le rôle social des retraités en s'adressant à un large public.

Elle rend compte de la première conférence, qui a eu lieu en octobre 2002 à titre expérimental. L'invité était Éric Volant, qui a donné une conférence sur le suicide. Des intervenants invités apportèrent également leurs témoignages. Un public de qualité est venu en quantité assister à cette première. Le comité, désormais permanent, prévoit organiser deux conférences en 2003-2004, l'une en octobre et l'autre en mars. Rachel Desrosiers invite particulièrement les retraités à y assister.

6.4 Rapport du Centre d'aide pédagogique aux étudiants (CAPE)

Pierre-Yves Paradis présente un bref compte rendu des activités de ce comité. Huit professeurs sont impliqués dans ce centre, et ils sont accueillis par la Faculté des sciences humaines. Un professionnel-coordonnateur assiste le groupe. Malgré l'accueil favorable de l'administration, peu d'étudiants connaissent le service. Des rencontres avec les directeurs de département sont prévues pour l'an prochain.

7. Résolutions statutaires

7.1 Réception des rapports

Résolution **ag03-01** concernant les rapports des dirigeants pour l'exercice 2002-2003.

Attendu le dépôt des rapports du président, de la secrétaire et du trésorier publiés dans la livraison 23 du Bulletin ;

attendu les précisions fournies en séance ;

il est proposé par Jean-Claude Forand, appuyé par Guy Goulet, de recevoir les rapports des dirigeants de l'Association pour l'exercice 2002-2003.

Adopté.

7.2 Ratification des actes posés par les dirigeants

Résolution **ag03-02** concernant la ratification des actes du conseil d'administration.

Attendu les décisions prises par le conseil d'administration dans l'exercice ordinaire de ses fonctions pendant l'exercice 2002-2003 telles que consignées dans les procès-verbaux des réunions, dûment versés aux archives de l'Association ;

attendu les précisions fournies en séance ;

il est proposé par Jean-Claude Dupuis, appuyé par Bertin Trottier, de ratifier les décisions prises par le conseil d'administration de l'Association dans le cadre de son mandat au cours de l'exercice 2002-2003.

Adopté.

7.3 Établissement de la cotisation de membre pour l'exercice 2003-2004

Résolution **ag03-03** concernant la cotisation de membre pour l'exercice 2003-2004.

Attendu les précisions fournies en séance ;

il est proposé par Conrad East, appuyé par Yvon Pageau, d'adopter la grille de cotisations suivante pour l'exercice 2003-2004 :

membres ordinaires : 30 \$

retraités de janvier : 20 \$

Adopté.

7.4 Adoption des prévisions budgétaires de l'exercice 2003-2004

Résolution **ag03-04** concernant les prévisions budgétaires de l'exercice 2003-2004.

Attendu les prévisions budgétaires de l'exercice 2003-2004 déposées par le trésorier et publiées dans la livraison 23 du Bulletin ;

attendu les précisions fournies en séance ;

il est proposé par Bertin Trottier, appuyé par Michel Volet d'adopter les prévisions budgétaires de l'Association pour l'exercice 2003-2004 telles que soumises par le trésorier (doc. **APR-08c** 2003 04 15 dans le Bulletin 23).

8. Élection des membres du conseil d'administration

Suzanne Lemerise fait part à la présidente de la mise en nomination de six professeurs retraités. Cette dernière fait appel à l'assemblée afin de susciter une 7^e candidature, mais personne ne se présente. Gilles Thérien explique qu'il pose sa candidature afin de travailler à la reconnaissance sociale du professeur retraité afin qu'il puisse continuer à exercer ses compétences de manière active. Plusieurs membres poursuivent la discussion.

Résolution **ag03-05** concernant la composition du conseil d'administration pour l'exercice 2003-2004.

Attendu que le nombre de mises en nomination est inférieur aux postes à combler ;

il est proposé par Yvon Pageau, appuyé par Bertin Trottier, que les personnes suivantes constituent le conseil d'administration de l'APR-UQAM pour l'exercice 2003-2004 et qu'elles cooptent d'autres personnes pour combler le poste restant, jusqu'à concurrence de sept membres :

Jean Carette, Geneviève Delmas-Patterson, Rachel Desrosiers, Louise Dupuy-Walker, Roch Meynard, Gilles Thérien.

Adopté.

Un vote de félicitations, adressé au conseil d'administration 2002-2003, est proposé par Jacques Lefebvre et appuyé par Conrad East. Adopté

9. Divers

9.1 Rencontre avec des représentants de la Fondation de l'UQAM dans le cadre de la nouvelle campagne de financement

Pierre Parent, à titre de vice-président de la Fondation de l'UQAM, Daniel Hébert, à titre de directeur de la campagne de la Fondation auprès de la communauté universitaire, et Guy Goulet, à titre de co-président de la campagne auprès des retraités de l'UQAM, prennent la parole pour expliquer les grandes étapes de la campagne de financement de la Fondation de l'UQAM, tant à l'externe qu'à l'interne. L'objectif de la campagne est de 75 000 000 \$.

La levée de l'assemblée est proposée par Benoît Gendreau et appuyée par Rachel Desrosiers.

Levée de l'assemblée à 11 h 50.

La réunion statutaire 2004 de l'assemblée générale
aura lieu le mercredi 19 mai, à 10 h,
au local W-R520 de l'UQAM

Deux sujets d'importance à l'ordre du jour :

***Le Protocole d'entente UQAM-SPUQ-APR
définissant les droits et les privilèges
des professeures et professeurs à la retraite***

***La Commission statutaire des professeures et professeurs
à la retraite***

Une nouveauté :

remise de la première ***Mention d'honneur de l'APR***
à un collègue dont la contribution a été jugée exceptionnelle

Le trésorier se tiendra à votre disposition
avant la réunion pour recueillir votre cotisation 2004-2005 au montant de 30 \$.

Comme par le passé, un goûter sera offert par l'Association vers 12 h 30.